



**REPUBLIQUE DU NIGER**  
Fraternité-Travail-Progrès

**CONSEIL SUPREME POUR LA  
RESTAURATION DE LA DEMOCRATIE**

**MINISTERE DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION**

## **DISCOURS MR. ISSOUFOU ISSAKA**

**SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE L'EAU, DE  
L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION  
DU NIGER**

**AU SOMMET MINISTERIEL DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL  
POUR L'OBSERVATION DE LA TERRE (GEO)**

**Beijing (Chine) le 05 novembre 2010**

---

**Monsieur le Président,**

**Messieurs les Vice-présidents,**

**Monsieur le Secrétaire Exécutif du GEO**

**Honorables participants,**

Permettez-moi de prendre la parole, au nom du Général de Brigade Abdou KAZA, Ministre de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification de la République du Niger empêché, pour remercier le Gouvernement Chinois pour l'accueil empreint de chaleur et l'attention dont nous sommes objet depuis notre arrivée dans votre splendide capitale.

Nos remerciements vont également à l'endroit du Secrétariat Exécutif du GEO qui n'a ménagé aucun effort, pour favoriser notre participation à la présente rencontre.

D'entrée de jeu, le Niger, par ma voie adhère au projet de déclaration du Sommet Ministériel de Beijing.

D'ailleurs comment peut-il en être autrement pour le Niger, pays sahélien par excellence en proie et de façon récurrente à une sécheresse endémique avec des conséquences incalculables sur la vie socio-économique dans son ensemble. Cette occurrence de sécheresse et d'inondations répétitives sont, on le sait à présent avec certitude, le fait des changements et variabilité climatique.

Dès lors vous convenez bien avec moi que où qu'on se trouve, on ne peut faire économie d'un mécanisme d'observation et de veille environnementale à même de prévenir les catastrophes naturelles et de dégager des perspectives.

C'est fort de cette conviction que le Niger, après son adhésion au GEO en 2005, s'est doté depuis 2007 d'un Centre National de Surveillance Ecologique et Environnementale (CNSEE) dont les attributions et organisations ont été précisées seulement en octobre 2010.

Comme vous pourrez vous en douter, en tant que structure naissance, notre souhait est que le CNSEE du Niger puisse bénéficier de toute l'assistance requise en matière de renforcement de ses capacités technique et scientifique pour qu'il joue pleinement son rôle.

Par ailleurs, avec les récentes inondations du fleuve Niger, nous pouvons nous réjouir de l'activation de la Charte pour la Gestion des Catastrophes (SAFER), les 03 et 04 août 2010, sur la portion nigérienne, ce qui permet désormais de mieux évaluer l'ampleur des dégâts et d'estimer l'importance des secours.

Notre souhait est de voir cette coopération scientifique s'intensifier et s'élargir à tous les domaines de l'observation, afin de bénéficier des échanges de données et d'informations combien nécessaires à l'anticipation des décisions face aux agressions multiples de notre environnement.

C'est sur ces vœux que je termine mon intervention en vous remerciant de votre aimable attention.